

Wintzenheim, le 30 janvier 2024

Le Maire

à

Dossier suivi par : Caroline TRASLEGLISE  
Service Enfance Jeunesse  
Tel : 03.89.27.94.84.  
secretariatgeneral@mairie-wintzenheim.fr

**Objet** : inscription scolaire

**Pièces-jointes** :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'urgence
- Formulaire de consentement RGPD
- Informations école, périscolaire et bus le cas échéant

Madame, Monsieur,

Si votre enfant entre en 1<sup>ère</sup> année de maternelle ou au CP en septembre 2024 à Wintzenheim/Logelbach, il est nécessaire de procéder à son inscription en mairie.

Pour ce faire, vous trouverez joint à ce courrier des documents à remplir ainsi que des informations relatives à la prochaine rentrée scolaire.

Il faudra également fournir les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée,
- La fiche d'urgence ci-jointe dûment complétée,
- Le formulaire de consentement RGPD signé,
- 3 photos d'identité de l'enfant,
- La photocopie du livret de famille,
- La photocopie du carnet de vaccination (vaccins à jour),
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

L'ensemble du dossier d'inscription sera à retourner à la mairie soit par dépôt directement au secrétariat général, soit par voie postale avant le **31 mars 2024**.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre Madame Caroline TRASLEGLISE par mail ou par téléphone ou vous rendre en mairie pendant les heures d'ouverture.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Lucette SPINHIRNY  
Adjointe déléguée à  
l'enfance et la jeunesse



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## À l'attention des familles

### À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

### Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

### Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr)
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier en s'adressant à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

### Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>	
10	Agriculteurs exploitants
<b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b>	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
<b>PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES</b>	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
<b>EMPLOYÉS</b>	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code *	Libellé
<b>OUVRIERS</b>	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
<b>RETRAITÉS</b>	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
<b>AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE</b>	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

(\*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : ..... Niveau : ..... Classe : .....

### ÉLÈVE

Nom de famille : ..... Sexe : F  M   
Nom d'usage : .....  
Prénom(s) : ..... / ..... / .....  
Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance (commune et département) : .....

### REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (\*) : .....

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : ..... Organisme : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires : Oui  Non

Nom : ..... Prénom : ..... Niveau : ..... Classe : .....

**AUTRES RESPONSABLES** qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....

Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**L'élève habite à cette adresse :** Oui  Non

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Courriel : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**Nom de famille :** ..... **Prénom :** .....

Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**L'élève habite à cette adresse :** Oui  Non

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Courriel : .....

**PERSONNES À CONTACTER** (si différentes des personnes déjà indiquées)

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**  **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**  **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**  **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**  **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

**Lien avec l'élève (\*) :** .....

**À contacter en cas d'urgence**  **Autorisé(e) à venir chercher l'élève**

**Nom de famille :** ..... **Nom d'usage :** ..... **Prénom :** .....

Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

**SERVICES PÉRISCOLAIRES**

Restaurant scolaire : Oui  Non  Garderie du matin : Oui  Non

Études surveillées : Oui  Non  Garderie du soir : Oui  Non

Transport scolaire : Oui  Non

**Date :**

**Signature des représentants légaux :**

**FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS\***

Nom de l'établissement : Ecole maternelle Adresse : 1 rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM Téléphone : 03 89 27 34 11 Mail : ce.0681072w@ac-strasbourg.fr	<b>Année Scolaire 2024/2025</b>
---	---

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Classe \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Nom et adresse des parents ou du représentant légal \_\_\_\_\_

N° et adresse du centre de sécurité sociale \_\_\_\_\_

N° et adresse de l'assurance scolaire \_\_\_\_\_

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile \_\_\_\_\_ Poste \_\_\_\_\_

2. N° du travail du père \_\_\_\_\_ Poste \_\_\_\_\_

3. N° du travail de la mère \_\_\_\_\_ Poste \_\_\_\_\_

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement \_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

**Date du dernier rappel de vaccin antitétanique** \_\_\_\_\_

*(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)*

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) \_\_\_\_\_

**NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant** \_\_\_\_\_

\* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



J'accepte que la Commune de Wintzenheim, dont le responsable de traitement est Monsieur

Le Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données

répond(ent) au(x) finalité(s) suivante(s) :

- Gestion du dossier d'inscription scolaire de l'enfant à l'école,
- Gestion des dossiers d'inscription aux prestations municipales en lien avec les activités scolaires et périscolaires de l'enfant,
- Gestion de l'enfant durant toute sa scolarité sur la Commune de Wintzenheim,
- Communication,
- Statistiques.

J'accepte que certaines de ces informations soient communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la Commune dans le respect des finalités précédemment énoncées.

Il convient de noter que vos données ne seront pas transmises à des fins commerciales.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire jusqu'à ce que votre enfant ne soit plus soumis à l'obligation scolaire sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- La durée de conservation sera appliquée en fonction de la durée d'utilisation administrative légale ou réglementaire.

Je vous informe que vous disposez d'un droit d'accès à toutes les données à caractère personnel recueillies dans le cadre ce formulaire ou dans les documents remis. Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de vos données en faisant votre demande auprès du service de la Maire qui a procédé à la collecte de la donnée.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

A défaut de consentement quant à la collecte et au traitement de vos données, la Commune ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

Date Nom-prénom / Signature

Ecole Maternelle Arc en Ciel Wintzenheim.

# AUTORISATION QUANT AUX PRISES DE VUES ET/OU D'ENREGISTREMENT DE LA VOIX DE VOTRE ENFANT ET A L'EXPLOITATION ULTERIEURE DE CES DOCUMENTS (Diffusion, mise en valeur pédagogique)

## **Formulaire d'autorisation parentale individuelle**

(à faire remplir et signer par les parents en début d'année scolaire)

L'école peut être sollicitée par la presse (presse écrite, radio, télévision) dans le cadre de la réalisation d'un reportage.

L'enseignant de la classe et le directeur de l'école sont attentifs à la qualité de l'organe de diffusion, au contenu du thème, au message véhiculé et au traitement, notamment numérique, des informations (image, interview...) fournies.

Votre attention est particulièrement attirée sur le « droit à l'image et au son (voix) » de votre enfant qui nécessitent votre assentiment pour toute diffusion. L'article 9 du Code Civil donne à tout individu le droit absolu à la protection de son image. Ce droit concerne également une photographie collective, dans la mesure où l'intéressé est identifiable.

Je soussigné(e) M. M<sup>me</sup> .....

parent de l'enfant ..... classe de .....

Utilisation	D'accord	Pas d'accord
Accord pour que mon enfant soit photographié dans le cadre de la photographie collective de classe réalisée par un professionnel au maximum une fois par an.		
Accord pour que mon enfant soit photographié individuellement dans le cadre des activités scolaires.		
Accord pour l'envoi de photographies aux correspondants (pour que les enfants qui correspondent se connaissent mieux).		
Accord pour la publication dans le journal de l'école.		
J'autorise mon enfant à figurer sur un film vidéo (ou un enregistrement sonore) dans le cadre de la valorisation d'une action menée dans la classe ou l'école et donne mon accord pour l'exploitation ultérieure des images réalisées et/ou de la voix de mon enfant par lesquelles il serait reconnaissable.		
J'autorise à ce que mon enfant figure sur un film dans le cadre de la réalisation d'un reportage (événement ponctuel) et donne mon accord pour l'exploitation ultérieure des images réalisées et/ou de la voix de mon enfant par lesquelles il serait reconnaissable.		

Placez une croix dans les cases

Remarques et observations éventuelles :

.....  
.....  
.....

Date

Signature des parents

Ecole maternelle Arc en ciel  
3 rue A.Meyer  
68920 Wintzenheim  
mail : ce.0681072w@ac-strasbourg.fr  
n° de téléphone : 03.89.27.34.11  
Directrice : Mme Nathalie Kempf  
Jour de décharge : le lundi

### Informations aux parents

#### 1. Les horaires de l'école :

- 7H50 - 8H05 : temps d'accueil.
- 8H05 - 11H30
- 13H20 - 13H30 : temps d'accueil.
- 16H : sortie

#### 2. La fiche de renseignements et d'urgence

Le document est à compléter lisiblement, au stylo à bille.

Le code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle devra être renseigné. Vous trouverez les codes sur la page 2 du document intitulé « Fiche de renseignements ».

Si votre enfant présente des allergies, il faudra le signaler sur la fiche de renseignement.

#### 3. Photo d'identité

Il faudra joindre au dossier de votre enfant, 3 photos d'identité.

Ces photos seront utilisées pour illustrer sa carte de présence, pour signaler son crochet.

#### 4. Les coordonnées du périscolaire

« La récréation »  
11 rue de la vallée  
68920 Wintzenheim  
Tél. 09 51 00 47 78 – 06 75 42 76 94

#### 5. Divers

Nous proposerons aux parents qui le souhaitent, un temps d'immersion qui a pour objectif de faire découvrir l'école aux enfants qui fréquenteront la Petite section, à la rentrée prochaine. Il serait souhaitable que l'enfant soit présent à chaque séance.

Les séances auront lieu les vendredis de 16H15 à 17H15.

- ♦ **vendredis 17 - 24 mai** (en présence d'une seule personne accompagnatrice: parent, grand-parent, gardienne)
- ♦ **Vendredis 31 mai - 07- 14 et 21 juin** (sans la présence de la personne accompagnatrice)

Début juillet, des informations complémentaires quant à la date de la rentrée, l'accès à l'école et les affaires à rapporter vous seront communiquées.

Vous pouvez aussi me contacter le lundi, pendant le temps scolaire, je ne manquerai pas de répondre à vos questions.

Nathalie KEMPF  
Directrice

## Annexe 1 - Courrier-type du directeur aux familles – vaccinations obligatoires



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Haut-Rhin

Wintzenheim, le 20 janvier 2024

Madame, Monsieur

Vous souhaitez inscrire votre enfant en 1<sup>ère</sup> année à l'école maternelle pour la prochaine rentrée scolaire. Les enfants doivent obligatoirement être vaccinés pour être inscrits dans une école. Pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, 11 **vaccinations obligatoires** conditionnent l'entrée ou le maintien dans toute école, garderie, colonie de vacances ou autre collectivité.

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Hépatite B
- Infections invasives à pneumocoque
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rougeole, oreillons et rubéole.

Afin de pouvoir procéder à l'admission définitive, merci de nous faire parvenir le plus rapidement un certificat médical attestant que votre enfant est à jour de ces vaccinations obligatoires.

En cas de contre-indication médicale avérée à un vaccin, le médecin établira un certificat de contre-indication. Le certificat visera obligatoirement une vaccination et non l'ensemble des vaccins.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

La Directrice Nathalie KEMPF



Wintzenheim



Les  
pép  
Alsace

# PÉRISCOLAIRE RENTÉE 2024/2025

Chers parents,  
Les inscriptions du périscolaire La Récréation pour l'année 2024/2025  
auront lieu : **Du lundi 11 au jeudi 28 mars 2024**

Le dossier d'inscription peut être retiré dès le 11 mars auprès de la direction  
des sites périscolaires de Logelbach ou Wintzenheim

*Pour les enfants déjà inscrits en 2023/2024, le dossier vous sera transmis  
par mail (pas de déplacement nécessaire) ou téléchargeable sur  
le site internet au lien suivant : [loisirspep.fr](http://loisirspep.fr)*

Merci et à bientôt !  
L'équipe de direction du périscolaire